

---

## AVIS DE PROMULGATION

### RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

**CET AVIS** est par la présente donné à tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de L'Islet et stipule ce qui suit :

**QUE** le Conseil a adopté le règlement numéro 244-2021, intitulé « Règlement de taxation 2021 », lors de la séance du 12 janvier 2021, tenue à l'édifice municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Ce règlement est disponible à l'édifice municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à L'Islet, ce 21 janvier 2021.



---

Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier à L'Islet, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16 et 17 heures, ce 21 janvier 2021, à chacun des endroits suivants, à savoir aux églises et à l'édifice municipal.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



---

Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier